

# Vaccins COVID-19 Moderna et Pfizer



## QUE FAIRE EN CAS D'EFFETS INDESIRABLES ?

 <b>VOUS RESSENTEZ OU AVEZ EU</b>	 <b>▶ CE QU'IL FAUT SAVOIR</b>	 <b>▶ CE QU'IL FAUT FAIRE</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• une douleur au point d'injection</li> <li>• de la fatigue</li> <li>• des maux de tête</li> <li>• des douleurs articulaires</li> <li>• des frissons</li> <li>• des douleurs musculaires</li> <li>• de la fièvre</li> <li>• des nausées, des vomissements</li> <li>• une réaction au point d'injection (rougeur, urticaire, gonflement)</li> <li>• une éruption cutanée</li> </ul>	<p>Ils sont connus et, pour certains, communs à toute vaccination.</p> <p>Désagréables, ils ne sont <b>pas graves et disparaissent spontanément</b> en quelques jours.</p>	<p><b>Si les effets ne passent pas spontanément</b> en quelques jours, <b>rapprochez-vous d'un professionnel</b> de santé (pharmacien ou médecin).</p> <p>En cas de fièvre et/ou de douleurs, nous conseillons de privilégier l'utilisation du paracétamol à la dose la plus faible et le moins longtemps possible.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• une douleur aux extrémités (mains, pieds)</li> <li>• l'apparition de ganglions (gorge, aisselle...)</li> <li>• des insomnies</li> <li>• des malaises</li> <li>• des démangeaisons au point d'injection</li> </ul>	<p>Ces effets sont <b>connus</b> et pour certains, communs à toute vaccination.</p> <p>Ils sont <b>entre peu et très fréquents</b>.</p>	<p><b>Si vous êtes géné(e), rapprochez-vous d'un professionnel</b> de santé (pharmacien ou médecin). Vous serez <b>pris(e) en charge si nécessaire</b>.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• une paralysie faciale</li> </ul>	<p>La paralysie faciale est <b>rare et disparaît</b> généralement en quelques semaines.</p>	<p><b>Prenez immédiatement contact avec un professionnel</b> de santé (médecin ou le 15) pour être pris en charge.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• une réaction allergique (urticaire, gonflement du visage, choc anaphylactique,...)</li> </ul>	<p>Ces effets <b>d'intensité légère à importante</b> sont connus. La fréquence de ces réactions allergiques est encore indéterminée.</p>	<p><b>Prenez immédiatement contact avec un professionnel</b> de santé (médecin ou le 15) pour être pris en charge.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>un effet non mentionné précédemment</b>, de sévérité légère, modérée ou intense</li> </ul>	<p>Vous faites <b>une réaction qui n'a pas été observée lors des essais</b> cliniques.</p>	<p><b>Prenez contact avec un professionnel de santé</b> (pharmacien, médecin ou le 15 en fonction de la sévérité).</p>

**Vous pouvez déclarer tout effet indésirable sur le portail des signalements en complétant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : [signalement.social-sante.gouv.fr/](https://signalement.social-sante.gouv.fr/)  ou rapprochez-vous d'un professionnel de santé. Privilégiez la déclaration des effets graves et/ou inattendus.**

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous sur la Base de données publique des médicaments : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>